

INVERSION DU CYCLE DE PRODUCTION

www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**

Caractéristique de l'assurance découlant du fait que l'assureur estime le cout des sinistres et prestations avant leur réalisation. Cette base estimative peut souvent être éloignée de la réalité. L'assureur ne connaît pas avec exactitude le cout de chaque sinistre, de son engagement au moment où il fixe et encaisse la prime. Dans le cycle normal de la production, le prix de produit à livrer ou de la prestation à effectuer est aisément déterminé en amont. Dans ce cas, la prestation doit être effectuée ou bien le produit doit être livré pour que le prix soit valablement acquitté. En raison de l'inversion du cycle de production, l'assureur doit souvent constituer d'importantes provisions afin de faire face à ses engagements futurs. La masse de trésorerie qu'il détient du fait de cette caractéristique l'amène aussi jouer un rôle d'investisseur à travers divers placements encadrés par un régime financier assez strict. L'inversion du cycle de production est l'un des raisons fondamentales du contrôle des organismes d'assurance.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**